



Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

La floraison est enclenchée dans la majorité des situations. Les parcelles les plus précoces de Gamay sont au stade "fin floraison" et les parcelles les plus tardives de Mauzac et Fer servadou sont au stade "boutons floraux séparés". D'une manière générale, il y a peu de différence de stade entre les cépages et les secteurs.

Les rameaux post-gel sont au stade " 6 à 7 feuilles étalées, boutons floraux agglomérés à séparés".



"Fin floraison" sur Gamay.

DONNEES METEOROLOGIQUES

La semaine dernière, suite aux pluies orageuses de vendredi les cumuls vont de 8 à 18 mm. La semaine à venir s'annonce estivale, les températures sont en hausse et aucune pluie n'est prévue.

MILDIU

Analyse de risque

Observations:

La semaine dernière les premiers symptômes de mildiou sur feuilles ont été signalés sur le secteur de Lagrave, ils ont progressé sur grappes cette semaine. Pour l'instant, aucune tache n'a été observée sur les témoins non traités, du réseau de surveillance.

Modélisation :

Le 4 juin, des contaminations épidémiques ont été modélisées sur l'ensemble des secteurs, sauf sur le secteur de Cunac.

La semaine s'annonce sèche, toutefois sous l'effet des pluies de la semaine écoulée, la pression exercée par le mildiou est en hausse. En tous secteurs, un cumul de 3 mm est suffisant pour déclencher la modélisation de contaminations épidémiques.

Les symptômes issus des contaminations épidémiques du 4 juin devraient être visibles autour du 16 juin.



Mildiou sur feuilles

Préconisations

Il n'y a pas de pluie prévue cette semaine. Surveillez l'évolution des prévisions météo, un cumul de 3 mm suffit pour engendrer des contaminations épidémiques. Intervenez avant la pluie si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage.

* *Bouillie bordelaise RSR Dispers (5 applications max), Frégate SC (5 applications max), Hélicuivre (5 applications max), Cuproxat SC (5 applications max), Kocide 35 DF (6 applications max), Champ Flo Ampli (12 applications max), Copernico Hi BioWG (5 applications max), sont des spécialités à base de cuivre.*

La dose de cuivre métal à prévoir :
*300g/ha

Alternatives

* *Romeo, cerevisane, 0,25kg/ha + contact*

* *Bastid, Cos Oga, 2L/ha + contact*

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Pas de pluie prévue cette semaine.

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

De nouvelles taches sur feuilles sont encore signalées cette semaine. Sur trois témoins non traités, 100% des ceps présentent des symptômes, quelques rameaux et grappes sont touchés. Sur 6 parcelles de références, 4 à 6% des ceps présentent des symptômes sur feuilles. Au vignoble, les sorties sont en progression, elles sont importantes sur les secteurs de Cadalen, Lagrave et Tecou.

Ces symptômes sont issus des différentes pluies contaminantes qui ont été enregistrées au mois de mai.

Analyse de risque:

Les pluies du 4 juin ont pu engendrer des contaminations, les symptômes devraient être visibles autour du 19 juin. La semaine à venir s'annonce sèche, aucune contamination n'est à craindre.



Préconisations

Il n'y a pas de pluie prévue cette semaine. Surveillez l'évolution des prévisions météo, la nouaison marque la période de sensibilité maximale des grappes. Intervenez avant les pluies, soyez vigilants sur les parcelles présentant des facteurs de risques (taille rase et dégâts en 2020).

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternatives:

Mise en oeuvre de la prophylaxie: élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

Taches de black-rot sur feuilles sur un témoin non traité

A retenir

Pas de pluie prévue cette semaine.

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

Les premiers symptômes sur feuilles ont été signalés la semaine dernière sur un Chardonnay à historique.

Stade de sensibilité:

Les conditions climatiques annoncées cette semaine sont favorables à l'oïdium.

La floraison est la période de sensibilité maximale, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".



Tache d'oïdium sur feuille.

Préconisations

Intervenez sur l'ensemble des parcelles, des contaminations sont possibles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

** Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; Héliosoufre, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée).*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, elle est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

Alternative

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protégez les parcelles jusqu'au stade "fermeture de la grappe".

VERS de la GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Des glomérules sont observés en tous secteurs, la pression semble modérée.

Analyse de risque

La floraison est enclenchée sur la majorité des parcelles, prévoir un dénombrement des glomérules. Il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.
(Avec confusion sexuelle: 5 à 10 inflorescences avec au moins un glomérule pour 100 inflorescences).



Glomérules sur inflorescence.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1. Si lors du comptage des glomérules, le seuil de nuisibilité est dépassé, un traitement devra être placé sur les oeufs en G2.

Pour les piègeurs, penser à changer les capsules de phéromones.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Faire des comptages.

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Les larves sont plus rares cette semaine.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour les populations restent faibles.



Larves de cicadelle verte

Préconisations

Aucune intervention n'est à envisager sur la population printanière, on attend les générations estivales. Les traitements obligatoires contre le vecteur de la flavescence dorée ont un effet secondaire sur ce ravageur.

Alternatives:

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle, qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

*Sokalciarbo wp, Baikal kaolin, 10kg/ha (4 applications max)

*Argibio, Kaolinite, 10kg/ha (produit normé NFUengrais)

A retenir

Surveillez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les larves les plus observées au vignoble sont des L1 et les premières L2 sont recensées.



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 est à réaliser entre le 4 et le 14 juin et le T2 entre le 14 et 24 juin.

Des traitements réalisés groupés entre vigneronns d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.

Nous préconisons, sur les secteurs avec une forte problématique de réaliser 3 traitements. Le T1 est à faire au plus près de la date de départ (4 juin) et le T2 sera réalisé 10 jours après c'est à dire vers le 14 juin. Ces traitements seront ensuite complétés par un T3, 10 jours après le T2.

Les parcelles les plus à risques sont celles avec présence de pieds contaminés lors de la prospection 2020, les parcelles situées dans l'environnement proche de friches de vigne et celles à proximité de foyers détectés.

* Pyrevert, pyrèthrines (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT= 50m

A retenir

La période traitement est en cours.

Attention: épamprer les parcelles avant le traitement, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

La haie ; outil agronomique, élément du paysage et réservoir de biodiversité.

De nos jours, les haies sont réhabilitées pour faire face aux enjeux environnementaux, agronomiques et paysagers actuels.

Les haies ont été perçues pendant des dizaines d'années comme une contrainte (mécanisation des pratiques culturales, remembrement des parcelles), elles ont été négligées, réduites ou arrachées.

Pourquoi conserver ou réimplanter des haies en viticulture ?

Outil agronomique

- La haie est un moyen pour limiter l'érosion, les phénomènes de ruissellement, le lessivage vers les nappes phréatiques et elle contribue à la stabilisation des pentes, talus et berges.

- Elle permet d'améliorer la stabilité et la structure du sol : décompaction, aération, ameublissement.

- Elle est une source de matière organique et favorise la vie biologique du sol.

Assainissante

La haie filtre les nitrates et autres polluants s'écoulant vers les nappes et les cours d'eau.

Elle offre un cloisonnement sanitaire et réduit ainsi les transmissions de pathogènes par le vent.

Brise-vent et climatiseur

- La haie filtre le vent, sans le bloquer et protège une surface jusqu'à 20 fois sa hauteur.

- A proximité d'une haie, la moyenne des températures les plus hautes est inférieure de 3 à 4°C par rapport à un système qui en est dépourvu.

En réfléchissant la lumière elle permet au sol de se réchauffer et ainsi réduit les risques de gel.

- Un kilomètre de haie fixe une tonne de CO₂/an.

Réservoir de biodiversité

- La haie est un lieu d'alimentation, de vie et de repos qui accueille des dizaines d'espèces. C'est un refuge primordial pour la faune, en zone très cultivée. La haie favorise l'installation de la faune auxiliaire, elle est aussi un lieu de récolte vitale pour les insectes pollinisateurs.

- la haie est un moyen de communication pour de nombreuses espèces, menant à de nouveaux biotopes (mares, cours d'eau, bosquets, forêts, friches...).

- La haie est un corridor qui protège les cultures des dégâts de gibier.

Atout paysager

- La haie est un moyen bon marché pour mettre en valeur les limites de parcelles et sert de jonction entre les différentes infrastructures.



Photo: Arbres & paysages Tarnais

- La haie est un écran visuel qui participe à l'intégration paysagère des bâtiments des exploitations et permet de réduire le niveau des nuisances sonores. Elle délimite les parcelles viticoles des espaces privés, c'est une barrière efficace pour réduire la dérive des traitements phytosanitaires.

Comment l'entretenir ?

Dès les premières années, une taille de formation peut être nécessaire.

Une fois implantée, il faudra limiter son emprise aérienne si elle gêne le passage des machines agricoles.

Les abords immédiats seront entretenus au sol avec des outils de fauche adaptés, afin de limiter la pousse de ronces et maintenir la largeur prévue de la haie.

Comment l'implanter ?



Photo: Arbres & paysages Tarnais

Avant de planter, il est important de savoir quel est l'objectif du projet.

Dans le Tarn une association peut vous guider pour la conception et le suivi de votre plantation:

"Arbres & paysages Tarnais"

(www.arbrespaysagestarnais.asso.fr ou 05 31 81 99 59)

Chaque année, des milliers d'arbres et d'arbustes sont réintroduits. Plus de 30 % des espèces utilisées sont issues de graines locales avec une traçabilité complète de la récolte à la plantation. Les espèces privilégiées sont des végétaux locaux plus à même de résister aux enjeux du changement climatique.

Pour chaque projet l'association réalise une visite conseil individuel qui permet de définir l'itinéraire technique et de choisir les végétaux les mieux adaptés à la situation.

DIVERS

Carences: Des symptômes de carence en potasse et chlorose ferrique sont toujours observés.



Chlorose ferrique.



Carence en potasse.

Méligèthes: Ce coléoptère est présent sur les inflorescences. Il est sans danger pour la vigne.



Méligèthes.

Galles phylloxériques: Galles observées sur porte greffe.



Phytotoxicité d'herbicide: Des symptômes de phytotoxicité en lien avec des traitements herbicides appliqués sur les cultures voisines peuvent être observés.

Phytotoxicité d'herbicide grandes cultures



Prochain bulletin le 15 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : https://tarn.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Occitanie/074_Inst-Tarn/1-PRODUCTIONS_TECHNIQUES/Viticulture/Documents_techniques/Protection_vignoble/liste_alternatives_prophylaxie_2019.pdf



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL,
Marie Laure MURATET
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 07.80.56.95.60

